

Flash FFAM N° 92 – 27 mai 2010

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

NOUVELLES de la FFAM

AG du 2 mai 2010 à Barbaste, relevé sommaire de décisions

Quorum atteint avec 34 associations présentes et 16 représentées, total 50 associations sur 75 ayant droit de vote c'est-à-dire à jour de leur cotisation 2010, soit 90 voix présentes ou représentées sur 120 voix au total.

Scrutateurs Jean-Pierre Rabier, vice-président de l'Association de sauvegarde des moulins à eau du Loir-et-Cher, et Michel Pierre vice-président de l'Association départementale des amis des moulins du Lot-et-Garonne.

Assemblée générale extraordinaire

Modifications des statuts, Définition des associations affiliées.

Sur proposition à l'unanimité du conseil d'administration de la FFAM réuni le 13 mars 2010 (11 présents sur 15 composant le CA), la modification porte sur le remplacement du qualificatif régional, trop ciblé et ne correspondant plus à une réalité constatée sur le terrain, par celui de « territorial », dans la continuité du changement de nom de la FFAM en 2007. Cette modification est sans incidence sur le nom des associations existantes qui restent libres de leur dénomination dès lors que leurs statuts sont conformes à ceux de la FFAM qui ne sont pas modifiés dans leur objet.

Nouveaux statuts adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale extraordinaire.

Le nouveau Règlement intérieur en découlant, adopté lors du même Conseil d'administration, est validé à l'unanimité des votants.

Voir nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur sur le site www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons <Statuts> et <Règlement intérieur>.

Assemblée générale ordinaire AGO

Le PV de l'AG du 3 mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

1ère Résolution : présentation des associations nouvelles

L'AGO approuve à l'unanimité l'affiliation des 14 nouvelles associations selon liste ci-dessous.

6 Associations territoriales :

Association de Sauvegarde des moulins en Essonne

Association des Riverains & Moulins sur Loir amont (Eure-et-Loir)

Association Bassin de la Cléry (Eure-et-Loir)

Moulins en Saône-et-Loire

Association de sauvegarde des Moulins de la Loire

Association vendéenne des Amis des Moulins (Vendée)

8 Associations locales :

L'association Association du Pavillon Jacques de Manse (Moulin des Princes, Chantilly Oise)

L'association locale des Amis du Parc d' Auzon, moulin Méchin (Nièvre)

L'association locale Moulin du Roy Aumale (Seine-Maritime)

L'association locale Les Amis de Lespignan (Hérault)

L'association locale Bonaction pour le moulin de Bona (Nièvre)

Association de Généalogie et d'Histoire de Verton et des Environs (Pas-de-Calais)

Association du Patrimoine de Lambesc (Bouches-du-Rhône)

Le moulin de la Mouleyrette à Cognac (Gard)

L'ARAM Nord/PdeC association anciennement adhérente à la FFAM a souhaité adhérer de nouveau en 2010.

A l'issue de cette Assemblée générale la FFAM compte 78 associations membres, dont 47 associations territoriales et 31 associations locales (Dont 75 à jour de cotisation 2010 au jour de l'AG)

La section des membres individuels regroupe 168 membres à jour de cotisation (dont 35 nouveaux 2010).

2e résolution : L'AGO approuve à l'unanimité le compte-rendu d'activité, tel qu'il a été présenté par le Secrétaire et les membres du Bureau, et les conseillers techniques..

3e résolution : L'AGO approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2009 tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier. Elle donne quitus au Trésorier et aux Administrateurs de leur gestion.

Elle décide que le résultat de l'exercice 2009 soit 3 293 € sera affecté au poste de bilan "Autres réserves".

4e résolution : L'AGO approuve à l'unanimité le budget de l'exercice 2010, tel qu'il a été présenté par le trésorier. Le montant de la cotisation 2010 tant pour les associations que pour les membres individuels est reconduit pour l'année 2011.

5e résolution : L'AGO approuve à l'unanimité le rapport moral présenté par la Présidente.

6e résolution : renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 8 des Statuts de la FFAM, le Conseil est renouvelable par moitié tous les 2 ans, soit 7 postes à pourvoir en 2010.

Après avoir proclamé les résultats des votes, l'AGO déclare élus les 7 membres qui ont obtenu le plus de voix.

Moulins d'Anjou représentés par Jean-Claude Baron

ARAM Basse-Normandie représentée par Annie Bouchard

ARAM Haute-Normandie représentée par Marcel Caron

ARDATZA Arroudet Pays basque-Béarn représentée par Alain Forsans

ASME Loir-et-Cher représentée par André Lacour

Moulins du Cher représentés par Maurice Durand

Moulins picards représentés par Christian François

L'élection du bureau aura lieu lors du prochain CA du 29 mai 2010. Le bureau actuel assure l'intérim.

Désignation de membres associés Henri Taccoen, association locale Centre culturel du moulin de l'Arbalète (Seine-Maritime), représenté par son secrétaire Philippe Vergnes, a été désigné à l'unanimité membre associé.

Le Congrès 2010, 30 avril, 1^{er}, 2 et 3 mai au relais du Moulin neuf à Barbaste (Lot-et-Garonne) a réuni plus de 180 participants www.moulinsdefrance.org/congres/congres.swf Un grand merci à tous nos amis du Lot-et-Garonne qui nous ont si merveilleusement accueillis, nous montrant un riche patrimoine moulins, et une copieuse gastronomie, et à tous les organisateurs.Et RV en 2011 dans le Jura.

La Journée nationale des Moulins 2010 aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juin. La liste nationale sera en ligne sur le site de JPPM dans les premiers jours de juin. Contact André Lacour journeesmoulins@moulinsdefrance.org Tél 06 36 55 40 21 www.moulinsdefrance.org/jdm.swf

Concours « Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010, organisé avec le concours de la Fondation du Patrimoine, 21 dossiers réceptionnés (contre 14 en 2009). Lauréats : catégorie ANIMATION Moulin de Tol à Cherves (86), Association « les Gens de Cherves » ; catégorie RESTAURATION Moulin de Narrat à St-Maigrin (17), M. Magne, propriétaire privé.

L'association Moulins de Charente s'est dotée d'un site web <http://moulinsdecharente.blogspot.com/>

L'Association vendéenne des Amis des Moulins AVAM créée en 1997, a demandé son affiliation à la FFAM. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son président Yves Ruel. <http://moulins85.free.fr/>

Retrouvez les coordonnées de ces associations sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/ffam/liens.html (sous-rubrique Associations régionales ou Associations locales).

Le Moulin du mois, Chaque mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En mai /juin 2010, le Moulin de la Mouleyrette à Cognac, Gard.

Les amis des moulins de Basse-Normandie en deuil, Notre ami André Déreaux, meunier au moulin de Cuves (50), 86 ans, membre fondateur et membre d'honneur de l'ARAM, et André Bouchard, meunier du moulin de Flavigny (14), 98 ans, médaille d'Or de la Meunerie française, nous ont quittés à quelques jours d'intervalle...

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Toutes les commandes sont à adresser, accompagnées du règlement, à Jacques Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE. Pour expédition à l'étranger nous consulter ffam@moulinsdefrance.org

Liste, bref descriptif, et Bon de commande en ligne sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

Nouvelles publications de la FFAM

Les moteurs autres que les roues hydrauliques, à partir de l'exemple des vallées du Voironnais (Isère), Alain Schrambach, ingénieur géologue hydraulicien, archéologue industriel (Suite du Tome 1 sur les Roues hydrauliques paru en 2009). N° spécial « Les Moulins n°23 ». 35 € port inclus. 142 pages, nombreuses illustrations en couleurs, tableaux comparatifs, schémas explicatifs, calculs techniques, etc.

Les Moulins de Seine normande de Vernon à la Manche, du XIIe au XVIIIe siècle, moulins ruraux et isolés, moulins à roue pendante, moulins bateaux, Patrick Sorel. Numéro spécial « Les Moulins n°24 » 2010. Prix 29 € port inclus. Préface de Marcel Caron. 152 pages Nombreuses illustrations, planches, photos, plans.

Historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France, Histoire de la FFAM, Tome 1 (Des origines au début des années 1990, 260 pages, nombreuses illustrations). **Parution retardée** en raison de la masse d'informations reçue et de témoignages qui nous sont parvenus tardivement et que nous tenons à intégrer, la mise au point entre les derniers relecteurs a entraîné du retard, la sortie est reportée à l'automne, les souscriptions effectuées demeurent bien entendu valables, et la souscription pour le Tome 1 se poursuit, tirage limité 100 exemplaires. Prix 52 € port inclus.

Timbres congrès FFAM 2010, représentant le moulin à vent de Coulx (47). Validité permanente pour affranchissement lettre Europe 20 g. Tirage limité, 12€ par planche port inclus

NOUVELLES DES MOULINS

Le moulin de Tirepeine (Cher) a été inscrit à l'ISMH à l'unanimité, lors de la séance du 23 mars à Orléans le moulin lui même en totalité avec le mécanisme, la maison du meunier et la grange- écurie façades et toitures et (cerise sur le gâteau...) le système hydraulique dans sa totalité.

Le moulin à vent à Izeaux (Isère) Un charpentier dans le vent ! Un authentique moulin à vent nouvellement édifié, qui produit de la farine... www.rhone-alpes-auvergne.france3.fr/info/alpes/un-charpentier-dans-le-vent--62499015.html

Une souscription pour restaurer le moulin à vent des Hautes-Mers (Vendée) Le 17 décembre 2009, en mairie de Talmont-St Hilaire fut signée la convention qui lance la souscription publique au profit du moulin de la commune de Talmont. Une première tranche va sauver la partie maçonnerie, ensuite viendra la reconstruction de la hucherolle. Nous aurons ainsi en Vendée, le seul moulin de ce type en France, moulin à pivot tournant.

Ile de Ré, Pour la sauvegarde du moulin à marée de Loix, Inclus dans le site inscrit de l'île de Ré, ce moulin est protégé et tout éventuel projet de destruction est soumis au visa de l'architecte des Bâtiments de France. En raison de cette protection et devant le « tollé » général soulevé par la menace, les services de la Préfecture ont fait savoir que c'est l'Architecte des Bâtiments de France qui décidera. Restons mobilisés et vigilants, des moyens d'action doivent être étudiés pour préserver ce bâtiment sauvezlemoulinamaree.over-blog.org

PARTENAIRES

Salon du Timbre 2010, La FFAM partenaire officiel. Organisé par La Poste, du 12 au 20 juin, Parc floral de Paris. Le 15 juin, émission "Premier Jour" du bloc de 6 timbres sur les Moulins (Coin des Collectionneurs), animations FFAM sur la journée. Vente d'ouvrages sur les moulins à la Boutique pendant la durée du Salon. www.laposte.fr/planetetimbres. Invitation gratuite sur www.moulinsdefrance.org/Encours/invitSalonTimbre.pdf Vente anticipée « non Premier jour » à Epernon (28), Bléré (37), Fontvielle (13).

MANIFESTATIONS

Le quatrième rendez-vous des acteurs du tourisme responsable aura lieu à Paris le 2 juin 2010 avec comme thème "**le patrimoine rural, une énergie essentielle pour un tourisme facteur de développement des territoires**". www.journalistes-patrimoine.org/index-fr.php?page=ajp_alaine&id_article=4764

Exposition de photos du 17 au 20 juin sur les Moulins à eau de Boutigny s/Esse, Vayres et environs. Salle la Buissonnière à Boutigny 10h/18h. Tous Renseignements et inscriptions, Visites guidées 01 64 57 90 79 ou 06 86 14 83 82, boutigny_hp@yahoo.fr Association Boutigny Histoire et Patrimoine <http://bhp.jimdo.com/>

Moulin de Craca (Côtes d'Armor) Ouverture le 19 juin à l'occasion de la fête des Moulins. Clôture le 19 septembre (fête du Patrimoine). <http://moulin-de-craca.over-blog.net>

LECTURES...

Les meuniers de la Crédogne, Guy Citerne, Ed. de la Montmarie, ARAM Auvergne, 2010, ISBN 9782915841589, 28 € hors port. Fruit de longues recherches, c'est un vibrant hommage à tous les meuniers et à leur savoir-faire. A la fois étude sociologique et récits anecdotiques, l'ouvrage livre quelques tranches de vie dans un langage à la fois imagé et plein de bon sens. ARAM Auvergne Mairie Bourg-Lastic 63760 moulinsauvergne@yahoo.fr

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

Les Echos des Moulins de l'Isère. Bulletin des Amis des moulins de l'Isère n°11, mars 2010 Les moulins de mon cœur, paroles, Michel Legrand. Le mot du président Patrick Vignon. Liste des livres appartenant à l'association. Liste des adhérents. A propos de la banalité par André Ferraton. Décret sur la dispense de contingent des petits moulins. Concours de dessin. La Bibliothèque de l'association. Réunion du 30 janvier 2010 sur les droits d'eau, avec les Amis des moulins de l'Ain, de l'Isère, du Jura, de la Saône-et-Loire. Compte-rendu de la réunion par JM Pingault. Carte grise des moulins. Evaluation des puissances et mesures du débit des rivières par Lucien Bailly. Réalisation de curage d'un canal d'aménée par Michel Perreton Répertoire des moulins d'Isère. AG du 17 avril.

L'Echo de mon moulin, n°44, mars 2010. Bulletin de l'association des Amis du moulin de Messanges (Côte-d'Or) Le Babillard, La vieille meule raconte... Les vacances de mon enfance. L'épicerie de L'Etang-Vergy. A la recherche de la rivière de mon enfance. Pêle-Mêle. Appel aux amis. Calendrier 2010. Un ami nous quitte... Journée des moulins 19 et 20 juin 2010.

Moulins & Rivières de la Sarthe, n°77, avril 2010 Le mot du président A Poirier. En 1981 Eric Rhomer tournait au Vieux moulin à Neuville sur Sarthe. Le moulin l'Evêque à St Pavas. Le moulin du Blaireau à Piacé Journée des moulins et fête des petits barrages 20 juin 2010. Réunion aquilienne à Montigny, et site de Courcelles. Moulins à vendre. Résultat tombola. Moulin de l'Arche à Vallon sur Gée. Climat, énergies renouvelables, quand les certitudes font place au doute. Au moulin de Courmauboeuf, le barrage cassé... retrouve son niveau d'eau le temps des crues. Qui l'eut cru quand c'est la crue les barrages sont effacés. Cour des comptes, constat sévère sur la politique de l'eau en France. Quel avenir pour les barrages de l'Huisne. Calculs d'apothicaires. Effacement de barrages en Mayenne, le commissaire enquêteur dit non ! Philippe Meunier nous explique les insectes de nos rivières. Police de l'eau, précautions d'intervention et outils juridiques, précaution de langage. Revue de presse. 25 mars, Mareil en Champagne, Réunion barrages (départements 27, 28, 41, 53, 61 et 72).

Le Babillard de Vendée, bulletin de l'AVAM Association vendéenne des Amis des Moulins, n°14 janvier 2010

Edito du président Yves Ruel. Talmont : Une souscription pour restaurer le moulin à vent des Hautes-Mers (moulin à pivot tournant). Du blé au pain : apprécier la qualité par Thierry Limoges (alvéographe Chopin). Le Troc ou "Relations humaines en milieu rural" par Jean Moreau. AG 25 avril.

Flash Lozère, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°7, avril 2010 Edito du président André Garrigues. La Carte grise des moulins. Note du conseiller juridique. Nouvelles de la FFAM. Journée des Moulins 20 juin 2010. Le moulin de Grattegals. Lectures. Convocation AG 22 mai 2010 à Florac. Adhésion 2010 rappel.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°52, avril 2010 Editorial. Des travaux sur la rivière Yerres. Infos ASM-IDF. Compte-rendu de l'AG 2010. Les défenseurs des seuils. Info. Salon Euro Pain. Le moulin de Jarcy. Journées des moulins 2010.

L'Avis de nos moulins, Journal d'Information des Amis des Moulins Marnais, n°12, avril 2010 Le mot du Président par Gilbert Bardoneschi. AG du 15 janvier. Sortie du 6 mars. A voir moulin de Bologne. Au sujet des écrevisses. Le moulin de Montigny/Vence. Carte grise des moulins. La vie du blé.

Nouveaux statuts de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, bouton <Statuts>
nouveau Règlement intérieur sur bouton <Règlement intérieur>

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pensez à la mise à jour de vos listes d'abonnés à la revue Moulins de France pour le 20 juin pour routage de juillet, tous les abonnés pour lesquels nous n'aurons pas reçu le réabonnement verront leur abonnement interrompu.

ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRETARIAT
André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf . Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.